

Commune de VINASSAN
PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 Juillet 2020 à 18 heures 30

L'an deux mille vingt et le 08 Juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Didier ALDEBERT, Maire.

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	21	23

Date remise convocation et affichage
02/07/2020

Vote		
Pour	Contre	Abstention
23	0	0

Présents :

ALDEBERT Didier, ACACIO Nathalie, ARTAUD Stéphane, AYMAR Patrick, BARRAU Sylvie, CABROL Christian, CODINA Emmanuelle, DELBOSC Jean-Pierre, FERAL Sophie, FRATICOLA Gérard, FUERTES Victor, FOURGOUS Anne-Marie, GARCIA Gérard, GRANAL Gilles, IMBERNON Marie, LAMBOURSAIN Séverine, LOPEZ Quentin, MATUTANO Céline, MITAINE Katia, RESSEGUIER Nadine, SENEGAS Michel.

Procurations :

OURNAC Jean-Louis à ALDEBERT Didier.
KOPEC Valérie à GARCIA Gérard.

Secrétaire de séance : LOPEZ Quentin.

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Vote du Compte Administratif 2019 Budget Général
- 2 - Vote du Compte Administratif 2019 Budget Gendarmerie
- 3 – Vote des Comptes de Gestion
- 4 - Vote du Budget Primitif 2020 Budget Général
- 5 - Vote du Budget Primitif 2020 Budget Gendarmerie
- 6 - Affectation du résultat
- 7 - Vote des subventions aux associations
- 8 - Composition de la CCDI
- 9 - Compte rendu de la décision n°1-2020 du Maire
- 10 - Questions diverses

En ouverture de la séance, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 10 Juin.

Quentin LOPEZ est désigné secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Didier ALDEBERT s'assure que les élus ont bien reçu le document préalable au budget avec les données sur la loi de Finances (LF) pour 2020 qui est marquée par le sujet de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour rappel, la LF 2020 avait institué un dispositif de dégrèvement progressif des cotisations des résidences principales pour 80 % des foyers les moins aisés (30% des cotisations en 2018, 65 % en 2019 et 100 % en 2020). L'année 2020 est donc la dernière au titre de laquelle la Commune percevra un produit de TH. Le taux est donc gelé pour 2020.

Le document présente également :

- l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement,
- l'évolution des dépenses et des recettes d'investissement
- la fiscalité,
- la capacité d'autofinancement,
- l'endettement de la Commune,
- les orientations budgétaires et les objectifs pour 2020.

Le Maire aborde l'ordre du jour.

1- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENERAL DELIBERATION 2020-024

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT présente le Compte Administratif 2019 (CA)

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2019 :	1 681 109.21 €
Recettes de fonctionnement 2019 :	2 109 562.53 €
Résultat de l'exercice :	+ 428 453.32 €
Résultat antérieur :	+ 160 360.81 €
Résultat de clôture 2019 :	+ 588 814.13 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2019 :	1 514 979.90 €
Recettes d'investissement 2019 :	1 128 944.75 €
Résultat de l'exercice :	- 386 035.15 €
Résultat antérieur :	+ 146 723.88 €
Résultat de clôture 2019 :	- 239 311.27 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

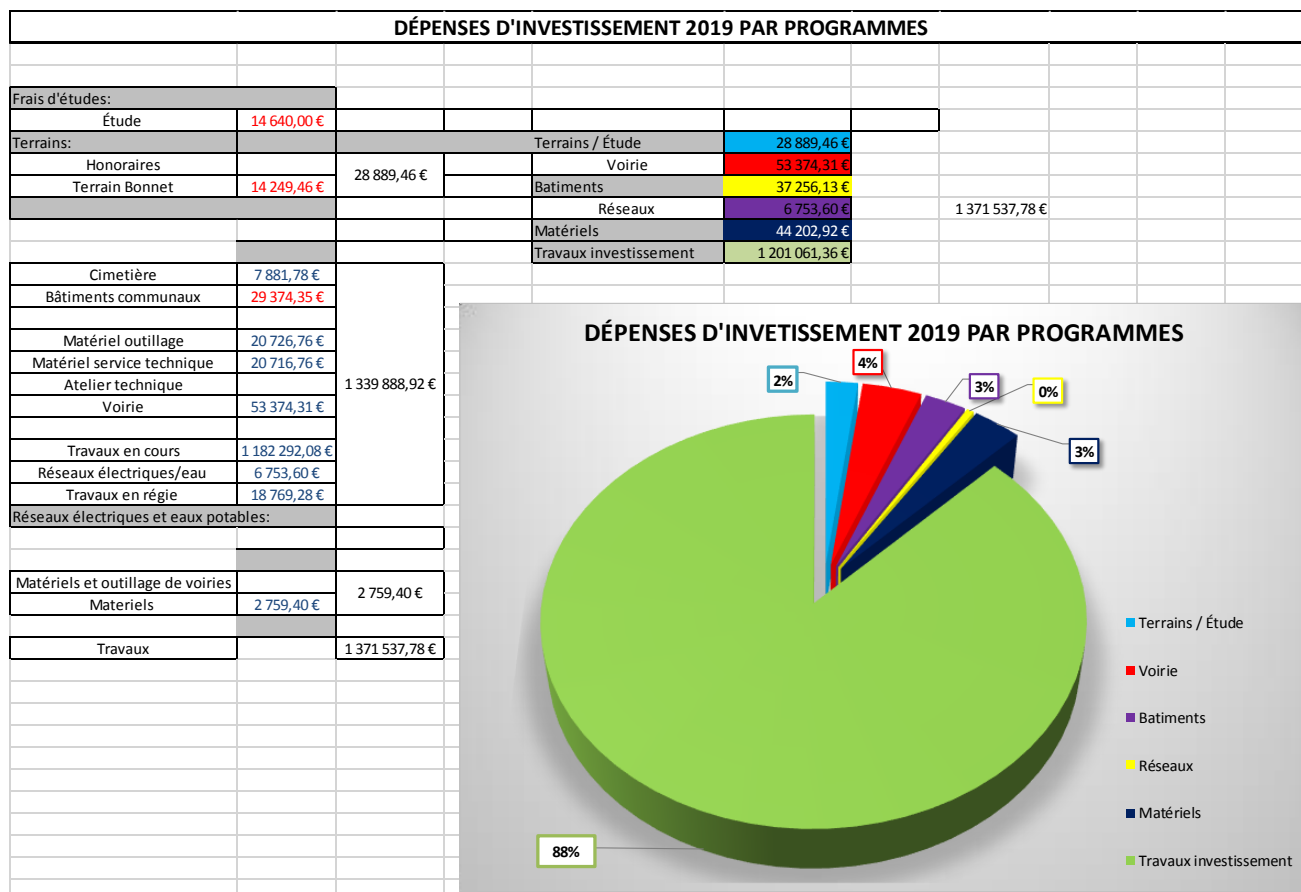
FONCTIONNEMENT

		BUDGET 2019	CA 2019	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	439 900,00	401 029,73	-8,84%
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 038 200,00	986 416,40	-4,99%
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	237 600,00	230 881,01	-2,83%
66	CHARGES FINANCIERES	72 100,00	62 198,74	-13,73%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	583,33	-94,17%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
	<i>Sous Total</i>	1 797 800,00	1 681 109,21	-6,49%
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	415 611,00		
DEPENSES		2 213 411,00	1 681 109,21	-24,05%

		BUDGET 2019	CA 2019	Evolution
013	ATTENUATION DE CHARGES	35 000,00	26 864,79	-23,24%
70	PRODUITS DES SERVICES	61 200,00	92 628,72	51,35%
73	IMPOTS ET TAXES	1 368 636,00	1 339 850,51	-2,10%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	518 015,00	570 819,06	10,19%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	44 200,00	53 620,29	21,31%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	999,19	7 009,88	
	<i>Sous total</i>	2 028 050,19	2 090 793,25	3,09%
722/040	TRAVAUX EN REGIE	25 000,00	18 769,28	-24,92%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	160 360,81		-100,00%
RECETTES		2 213 411,00	2 109 562,53	-4,69%

COMMUNE DE VINASSAN				
Art	Prog	INVESTISSEMENT 2019	BP 2019	CA 2019
DEPENSES				
001		Report déficit exercice antérieur		
Sous total Chap 16 : Emprunts			143 600,00	143 442,12
1641		Remboursement capital emprunt	143 600,00	143 442,12
Sous total Chap 20 Immobilisations incorporelles				
2031		Frais études		
Sous total Chap 21 Immobilisation corporelles			262 132,00	143 131,36
2111		Terrains	98 087,00	14 249,46
2116		Cimetières		7 881,78
2128		Aménagements	6 045,00	
21318		Bâtiments	25 000,00	6 499,40
21312		Bâtiments scolaires	55 000,00	22 874,95
2152		Installations de voirie	55 000,00	53 374,31
21531		Réseaux eau		2 310,00
21534		Réseaux électrification	5 000,00	4 443,60
21538		Autres réseaux	10 000,00	
21578		Matériel et outillage voirie	1 000,00	20 726,76
2158		Matériel et outillage	1 000,00	8 011,70
2183		Matériel de bureau	1 000,00	2 759,40
2184		Mobilier	5 000,00	
2188		Autres immobilisations corporelles		
Sous total Chap 23 Immobilisations en cours			1 552 442,00	1 194 997,14
2313		Cantine garderie RAR	1 294 785,00	1 070 590,55
2315		Travaux JJaurès RAR	257 657,00	124 406,59
Sous Total Chap 040 Travaux en régie			25 000,00	18 769,28
21318		Travaux en régie bâtiments communaux	25 000,00	18 769,28
Sous Total Chap 040 Travaux en régie			15 000,00	14 640,00
21312		Travaux en régie	15 000,00	14 640,00
TOTAL SECTION			1 998 174,00	1 514 979,90

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2019	BP 2019	CA 2019
RECETTES				
1068		Affectation résultat 2018	631 767,12	631 767,12
001		Excédent reporté	146 723,88	
021 Virement de la section de fonctionnement			415 611,00	
Sous total chap 10 Dotations Fonds divers			88 783,00	109 184,47
10222		Fonds Compensation de la T.V.A	63 783,00	64 802,93
10223		Taxe d'aménagement	25 000,00	43 447,54
10223		TLE		934,00
Sous total Chap 13 Subventions d'investissement			700 289,00	373 353,16
1321		Subvention Etat RAR	232 020,00	151 982,96
1323		Subvention Département RAR	279 319,00	135 130,00
1321		Subvention EN		
13251		Subvention Grand Narbonne	25 000,00	86 240,20
13258		Subvention autres	163 950,00	
Sous total Chap 040 - 041 Opérations d'ordre			15 000,00	14 640,00
2031		Frais d'études	15 000,00	14 640,00
Sous total Chap 21 Immobilisations corporelles				
2138		Autres constructions		
TOTAL SECTION			1 998 174,00	1 128 944,75



Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire se retire de la séance. Monsieur FRATICOLA Gérard est désigné Président de Séance.

Ceci exposé, le Conseil Municipal, sous la présidence de Gérard FRATICOLA
 - **VOTE** le CA 2019 du Budget Communal.

2- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET GENDARMERIE DELIBERATION 2020-025

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire
 Didier ALDEBERT présente le Compte Administratif 2019 (CA)

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement 2019 :	93 458.94 €
Recettes de fonctionnement 2019 :	164 121.68 €
Résultat de l'exercice :	70 662.74 €
Résultat antérieur :	35 635.08 €
Résultat de clôture :	106 297.82 €

Section d'investissement

Dépenses d'investissement 2019 :	68 844.63 €
Recettes d'investissement 2019 :	253 674.41 €
Résultat de l'exercice :	164 829.78 €

Résultat antérieur : - 68 536.17 €

Résultat de clôture : 96 293.61 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019

Chapitre	BP 2019	CA 2019
002 Résultat fonctionnement reporté		
011 Charges à caractère général	10 000,00	5 830,47
60632 Fournitures de petit équipement		
63512 Impôts		
61522 Entretien des bâtiments publics		
6611 Intérêts des emprunts	83 500,00	74 280,55
6215 Charges de personnel	15 000,00	13 347,92
6618 Intérêts ligne de trésorerie		
023 Virement à la section d'investissement	91 135,00	
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	199 635,00	93 458,94

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019

Chapitre	BP 2019	CA 2019
002 Résultat fonctionnement	35 635,08	
752 Produit des immeubles	163 999,92	164 121,68
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	199 635,00	164 121,68
	Résultat exercice 2019	70 662,74
	Excédent 2018	35 635,08
	Résultat de clôture 2019	106 297,82

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019

Chapitre	BP 2019	CA 2018
001 Résultat d'investissement reporté	68 536,17	
1641 Capital des emprunts	81 000,00	80 710,27
2313 Travaux gendarmerie	122 266,00	8 134,36
238 Régularisation avance ALENIS	50 000,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	321 802,17	88 844,63

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019

Chapitre	BP 2019	CA 2018
001 Résultat d'investissement reporté		
1068 Résultat d'excédent capitalisé	68 536,17	68 536,17
021 Virement de la section de fonctionnement	91 135,00	
1641 Emprunts		
1328 Subvention		23 006,47
238 Régularisation avances ALENIS	162 131,00	162 131,77
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	321 802,17	253 674,41
	Résultat exercice 2019	164 829,78
	Déficit 2018	- 68 536,17
	Résultat de clôture 2019	96 293,61

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire se retire de la séance.

Ceci exposé, le Conseil Municipal, sous la présidence de Gérard FRATICOLA

- **VOTE** le CA 2019 du Budget annexe de la Gendarmerie.

3- VOTE DES COMPTES DE GESTION

DELIBERATION 2020-026

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT informe le Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2019 a été réalisée par le Trésorier de Narbonne Agglomération.

Après vérification, les comptes de gestion établis et transmis par ce dernier, sont conformes au CA 2019 de la Commune, ainsi que celui du budget annexe de la gendarmerie.

Il certifie l'identité de valeur entre les écritures du CA du Maire et les écritures du compte de gestion (CDG) du Trésorier.

Ceci exposé, le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les comptes de gestion du Trésorier pour l'exercice 2019 du budget communal 2019 et du budget annexe de la gendarmerie, dont les écritures sont conformes aux CA pour le même exercice.
- **DIT** que les comptes de gestion visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

4- VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2020
DELIBERATION 2020-026

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

PROPOSITION BUDGET 2020
 FONCTIONNEMENT

		BUDGET 2019	BUDGET 2020	Evolution
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	439 900,00	483 600,00	9,93%
012	CHARGES DE PERSONNEL	1 038 200,00	1 061 000,00	2,20%
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	237 600,00	269 600,00	13,47%
66	CHARGES FINANCIERES	72 100,00	56 000,00	-22,33%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 000,00	1 700,00	-83,00%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
	<i>Sous Total</i>	1 797 800,00	1 871 900,00	4,12%
023	VIREMENT SECTION D'INVESTISSEMENT	415 611,00	608 414,00	
DEPENSES		2 213 411,00	2 480 314,00	12,06%

		BUDGET 2019	BUDGET 2020	Evolution
013	ATTENUATION DE CHARGES	35 000,00	30 000,00	-14,29%
70	PRODUITS DES SERVICES	61 200,00	77 200,00	26,14%
73	IMPOTS ET TAXES	1 368 636,00	1 387 417,00	1,37%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	518 015,00	531 119,00	2,53%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	44 200,00	47 500,00	7,47%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	999,19	2 499,10	150,11%
	<i>Sous total</i>	2 028 050,19		-100,00%
722/040	TRAVAUX EN REGIE	25 000,00	30 000,00	20,00%
002	EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE	160 360,81	374 578,90	133,59%
RECETTES		2 213 411,00	2 480 314,00	12,06%

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2019	BUDGET PRIMITIF 2019	PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2020
		DEPENSES		
001		Report déficit exercice antérieur		239 311,27
Sous total Chap 16 : Emprunts			143 600,00	139 000,00
1641		Remboursement capital emprunt	143 600,00	139 000,00
Sous total Chap 20 Immobilisations incorporelles				-
Sous total Chap 21 Immobilisation corporelles			262 132,00	265 000,00
2111		Terrains	98 087,00	50 000,00
2116		Cimetières		15 000,00
2128		Aménagements	6 045,00	
21318		Bâtiments publics	25 000,00	30 000,00
21312		Bâtiments scolaires	55 000,00	25 000,00
2152		Installations de voirie	55 000,00	60 000,00
21531		Réseaux eau		5 000,00
21534		Réseaux électrification	5 000,00	10 000,00
21538		Autres réseaux	10 000,00	10 000,00
21578		Matériel et outillage voirie	1 000,00	25 000,00
2158		Matériel et outillage	1 000,00	10 000,00
2183		Matériel de bureau	1 000,00	20 000,00
2184		Mobilier	5 000,00	5 000,00
2188		Autres immobilisations corporelles		
Sous total Chap 23 Immobilisations en cours			1 552 442,00	434 209,00
2313		Cantine garderie RAR	1 294 785,00	100 000,00
2315		Travaux JJaurès RAR	257 657,00	50 000,00
2315		Place Léon Blum		50 000,00
2313		Maison Oustric		10 000,00
2313		Ancienne mairie		150 000,00
2313		Local police		74 209,00
Sous Total Chap 040 Travaux en régie			25 000,00	20 000,00
21318		Travaux en régie bâtiments communaux	25 000,00	20 000,00
Sous Total Chap 040 Travaux en régie			15 000,00	10 000,00
21312		Travaux en régie cabanon	15 000,00	10 000,00
TOTAL SECTION			1 998 174,00	1 107 520,27

Art	Prog	INVESTISSEMENT 2019	BUDGET PRIMITIF 2019	PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2020
RECETTES				
1068		Affectation résultat 2018	631 767,12	214 235,23
001		Excédent reporté	146 723,88	
021 Virement de la section de fonctionnement			415 611,00	608 414,00
Sous total chap 10 Dotations Fonds divers			88 783,00	90 047,00
10222		Fonds Compensation de la T.V.A	63 783,00	50 047,00
10223/10226		Taxe d'aménagement	25 000,00	40 000,00
Sous total Chap 13 Subventions d'investissement			700 289,00	194 824,04
1321		Subvention Etat RAR	232 020,00	58 483,04
1323		Subvention CD ancienne mairie		18 874,00
1321		Subvention DETR ancienne mairie		18 874,00
1323		Subvention Département RAR	279 319,00	91 593,00
1321		Subvention EN		7 000,00
13251		Subvention Grand Narbonne	25 000,00	
13258		Subvention autres	163 950,00	
Sous total Chap 040 - 041 Opérations d'ordre			15 000,00	
2031		Frais d'études	15 000,00	
Sous total Chap 21 Immobilisations corporelles				
2138		Autres constructions		
TOTAL SECTION			1 998 174,00	1 107 520,27

5- VOTE DU BUDGET PRIMITIF BUDGET GENDARMERIE 2020
DELIBERATION 2020-026

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

BUDGET ANNEXE DE LA GENDARMERIE

BUDGET PRIMITIF 2020

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020		
Chapitre	BP 2019	BP 2020
002		
011	10 000,00	
60632		5 000,00
63512		10 000,00
61522		20 000,00
6611	83 500,00	72 000,00
6215	15 000,00	25 000,00
6618		
023	91 135,00	138 418,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	199 635,00	270 418,00
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020		
Chapitre	BP 2019	BP 2020
002	35 635,08	106 297,82
752	163 999,92	164 120,18
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	199 635,00	270 418,00
DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019		
Chapitre	BP 2019	BP 2020
001	68 536,17	
1641	81 000,00	83 000,00
2313	122 266,00	151 711,61
238	50 000,00	
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	321 802,17	234 711,61
RECETTES D'INVESTISSEMENT 2019		
Chapitre	BP 2019	BP 2020
001		96 293,61
1068	68 536,17	
021	91 135,00	138 418,00
1641		
1328		
238	162 131,00	
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	321 802,17	234 711,61

6- AFFECTATION DU RESULTAT

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Budget Communal

DELIBERATION 2020-028

Didier ALDEBERT propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement :

Compte 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé :	214 235.23 €
Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté :	374 578.90 €
Compte 001 : Excédent investissement :	- 239 311.27 €

Budget annexe gendarmerie

DELIBERATION 2020-029

Didier ALDEBERT propose d'affecter le résultat de la section de fonctionnement :

Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté :	106 297.92 €
---	--------------

Ceci exposé, le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'affecter le résultat des deux budgets comme indiqué ci-dessus.

7- VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

DELIBERATION 2020-030

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT propose pour l'année 2020 de maintenir les subventions aux associations et autres organismes selon le tableau ci-dessous.

Les Présidents des associations locales de Vinassan ne prennent pas part au vote compte tenu de leur fonction dans l'association ; il s'agit de

- Gérard FRATICOLA pour la FNACA
- Nadine RESSEGUIER pour la MLV
- Katia MITAINE pour le relais des cinq clochers
- Stéphane ARTAUD pour l'ESV
- Victor FUERTES pour l'ACCA chasseurs
- Michel SENEGAS pour sang et vie

Ceci exposé, le Conseil Municipal vote les subventions aux associations selon le tableau et précise que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au BP 2020 :

- Compte 65738 : subvention aux associations : 30 000 €
- Compte 657362 : subvention au CCAS : 8 500 €

DELIBERATION 2020/030 DU 08 JUILLET 2020	BP 2020
Article 65738 (Sous total 1+2+3+ prov)	30 000,00 €
ASSOCIATIONS LOCALES	
Association Parents d'Elèves	480,00 €
COS Personnel Communal	3 650,00 €
Club de l'Amitié	550,00 €
Association Sang et Vie	200,00 €
Ecole de Rugby	2 000,00 €
Subvention exceptionnelle école de rugby	
Etoile Sportive Vinassanaise	6 400,00 €
FNACA	200,00 €
Joyeux Pétanqueurs	480,00 €
Maison de la Clape	1 500,00 €
MLV	4 150,00 €
A C C A Chasseurs	800,00 €
Olympique de Vinassan	100,00 €
Union des Anciens Combattants	
Tennis	700,00 €
A vos cartes	100,00 €
Les pantigues de l'Etoile	300,00 €
Sous total 1	21 610,00 €
ASSOCIATIONS CANTONALES	
Amicale des Pompiers Coursan	320,00 €
Amicale personnel SIVOM	
Médaillés Militaires	100,00 €
Relais des 5 clochers	250,00 €
Association Crématiste du Coursanais	100,00 €
Association les Tamaritiens	700,00 €
Sous total 2	1 470,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS	
Ass Narbonnaise Action d'Adaptation	50,00 €
Comité lutte cancer	50,00 €
Comité Lutte contre la grêle	
Croix Rouge Française	
Ligue des Droits de l'Homme	
Le Souvenir Français	50,00 €
Mutilés du travail (FNATH)	
Collège Les Mailheuls	
Des fournitures du Désert (4L Trophy)	
Les quatres ailes Audoises (4L Trophy)	
Sous total 3	150,00 €
AUTRES PARTICIPATIONS	
Chambre des Métiers	
Chambre Agriculture (FEDON)	
Ecole Maternelle Coopérative Scolaire	1 380,00 €
Ecole Primaire Coopérative scolaire	280,00 €
Ecole Primaire Coopérative scolaire ciné	
Sorties scolaires séjour linguistique	
BTP CFA	75,00 €
Provisions	5 035,00 €
Sous total 3	1 735,00 €

8- COMPOSITION DE LA CCDI
DELIBERATION 2020-031

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT rappelle l'article 1650 du Code Général des Impôts qui prévoit la constitution d'une commission communale des Impôts Directs (CCDI) et l'article L2121-32 du CGCT.

Il demande au Conseil Municipal de procéder, à la demande du Directeur des services fiscaux, à l'établissement d'une liste de contribuables comportant 16 noms pour les membres titulaires et 16 noms pour les membres suppléants, parmi lesquels seront désignés les 8 commissaires titulaires et les 8 commissaires suppléants.

La Commission Communale des Impôts Directs intervient surtout en matière de **fiscalité directe locale** : elle dresse, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux.

Ceci exposé, le Conseil Municipal, **dresse**, à l'unanimité la liste de présentation suivante :

- 1 BARRET André 2 bis impasse des Oliviers 11110 VINASSAN
- 2 LOPEZ Doris 13 rue de la Distillerie 11110 VINASSAN
- 3 CAMARASA Huguette 5 rue des Ecoles 11110 VINASSAN
- 4 SENEGAS Anita 14 rue de l'Azerolier 11110 VINASSAN
- 5 IGLESIAS Noëlle chemin communal 131 Grand Vignes 11100 NARBONNE
- 6 LOPEZ Hervé 13 chemin de la Combe du Loup 11110 VINASSAN
- 7 DRUETTA François 2 C rue du 14 Juillet 11110 VINASSAN
- 8 RESSEGUIER Thierry 13 rue René Cassin 11110 VINASSAN
- 9 GUIRAUD Armand 11 rue de l'Avenir 11110 VINASSAN
- 10 IMBERNON Jean-Claude 9 rue de Marou 11110 VINASSAN
- 11 RUBIO Michel 7 rue du Château d'Eau 11110 VINASSAN
- 12 MANSUELLE Serge 6 impasse du Carignan 11110 VINASSAN
- 13 GARRABE christian 17 chemin de l'Horte 11110 VINASSAN
- 14 CODINA Jacques 4 rue Emile Pouytes 11110 VINASSAN
- 15 DESIRE Roger 7 avenue de Narbonne 1110 VINASSAN
- 16 CASSAGNE Yves 37 rue de la Distillerie 11110 VINASSAN
- 17 ACACIO Michel 2 impasse Jean Moulin 11110 VINASSAN
- 18 ALDEBERT Guy 1 rue des Arts 11110 VINASSAN
- 19 BARRAU Christian 1 Bis rue du 14 Juillet 11110 VINASSAN
- 20 COUDERC Daniel 19 rue Henri Tort 11110 COURSAN
- 21 GARRIGOS Gérald 39 rue Jean Jaurès 11110 VINASSAN
- 22 OURNAC Jean-Louis 22 rue de l'Occitanie 11110 VINASSAN
- 23 BUISSAN Pascale 12 rue des Lavandes 11110 VINASSAN

24 MANDROU Marie-France 8 chemin de la Combe du Loup 11110 VINASSAN
25 GRANAL Gilbert 5 chemin de la Gloriette 11110 VINASSAN
26 ORTUNO Alain 1 impasse Emile Zola 11110 VINASSAN
27 CARAYON Claude 2 rue de la Bergerie 11110 VINASSAN
28 FUERTES Victor 11 rue de la Combe 11110 VINASSAN
29 MABILON Raymond 25 rue de la Distillerie 11110 VINASSAN
30 GARRABE Gérard 25 rue du Four à Chaux 11110 VINASSAN
31 VALVERDE Francis 4 rue du Lempinet 11110 VINASSAN
32 MARIN Bruno 8 rue du Vieux Chêne 11110 VINASSAN

9- COMPTE RENDU DE LA DECISION N° 1-2020 DU MAIRE

Rapporteur : Didier ALDEBERT, Maire

Considérant la délibération du 27 mai 2020 portant délégation de pouvoir au Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT :

La Commune a confié au prestataire VEOLIA l'assistance technique des poteaux incendie de la Commune par convention du 26 Juin 2020 :

27 poteaux à 56,00 € le poteau = 1 512,00 € HT

10 – COMMUNICATION : PARC SOLAIRE MARMORIERES

Communication : Didier ALDEBERT, Maire

Didier ALDEBERT communique sur le projet d'implantation de parc solaire de 8.6 ha sur Marmorières. Le Conseil Municipal doit donner un avis sur ce projet proposé par la société VOLTALIA ; celle-ci réclame l'autorisation de réaliser l'étude de faisabilité pour le développement du champ agrivoltaïque sur les vignes appartenant à M. Wallemont, propriétaire de la propriété viticole de Marmorières.

Compte tenu de l'importance du projet et de ses conséquences sur le territoire de Vinassan et ses alentours, ce dossier est reporté à un autre conseil municipal.

Quelques réserves sont émises :

- contrainte visuelle de la route,
- aucune taxe financière (à part la TF) pour la Commune,
- attente de la réponse du PNR qui a été consulté.

Didier ALDEBERT lève la séance à 20 h 30 et invite le Conseil Municipal à amener une gerbe au monument aux morts et à une prise de photos en souvenir de l'élection du 15 mars 2020.

La séance est levée à 20 h 45.